



SENTIER DE GRANDE RANDONNEE DE PAYS DE LA BRENNE

Par les falaises de l'Anglin et de la Creuse 4 jours / 3 nuits 75 km

Les rivières de l'Anglin et de la Creuse et leurs cours parfois enserrés dans des falaises de calcaire seront les compagnes de cet itinéraire qui inspire calme et tranquillité. L'itinéraire conduit à Angles-sur-l'Anglin, un des plus beaux villages de France.

L'itinéraire est jalonné en **jaune et rouge**. (Cartographie IGN 1/25000 : 1926 Est, 1927 Est et 1928 Est)

L'itinéraire emprunte pour partie le **GR 100** balisé en **blanc et rouge** sur les étapes de Tournon Le Blanc à partir de Sançais et sur l'étape Le Blanc Ingrandes jusqu'à Rolnier

Les possibilités de ravitaillement sont mentionnées à la fin du pas à pas de chaque journée. L'itinéraire traversant peu de villages dotés de commerces, soyez vigilant aux recommandations.

Nous espérons que ce parcours répondra à vos attentes.

Si vous avez des remarques à faire sur l'itinéraire, n'hésitez pas à les communiquer au bureau de l'office de tourisme du Blanc qui transmettra au service tourisme du Parc naturel régional de la Brenne.

1^{er} jour : Tournon-St-Martin - Le Blanc 22.5 km

Départ de la place de l'église.

Prendre la route qui mène à la Creuse en direction de Néons-sur-Creuse. Traverser sur la gauche la **place du Champ de foire** en direction du **moulin de Chantecreuse (1)**. *Ici le barrage sur la Creuse existe depuis le Moyen âge. Depuis il a permis aux hommes de réguler le cours de l'eau et de l'utiliser. Pendant longtemps il permettait d'activer la roue du moulin pour moudre le grain. Il a aussi été utilisé pour la production d'électricité. Depuis 1992 cet ancien moulin a été restauré en gîte de groupe. En 2001 le bras de la rivière a été aménagé en stade d'eau vive et permet la pratique du kayak, du raft, de la nage en eau vive du niveau débutant au niveau compétition de haut niveau.* Dans le virage, poursuivre tout droit en longeant la peupleraie. Suivre les bords de Creuse par la piste empierrée. A la maison, prendre à angle droit à gauche jusqu'à la route.

Au **céder le passage**, longer la départementale sur la droite pendant cinquante mètres (prudence trafic important). La traverser. Laisser l'accès à Bel Air pour suivre à droite le chemin qui remonte. Traverser la **Boutteterie**. Franchir l'ancienne voie ferrée. En haut, virer à droite, passer au pied du château d'eau et continuer en face.

Au carrefour en T, tourner à droite. Sitôt passé sous l'ancienne voie ferrée, prendre à gauche. Avant d'arriver au village de **Sançais (2)**, entre les deux virages, virer à droite dans le chemin en sous-bois. Quelques centaines de mètres plus bas, à la jonction en T, prenez le chemin à main gauche pour traverser ensuite le village dont le bâti ancien est bien conservé. Remonter à gauche la route en coupant un premier carrefour. Vous retrouvez ici le balisage des plus belles balades du Parc (balisage jaune).

Au carrefour suivant, prendre à droite. Longer le bois et un peu plus loin laisser la route pour prendre à droite le large chemin qui traverse un lotissement à l'entrée du village de **Preuilly-La-Ville (3)** *la plus petite commune en superficie du Parc naturel régional de la Brenne*. A la route, tourner à droite pour traverser le village. Juste après la mairie, prendre à gauche le **chemin des Roches** en face de *l'église de style roman, remaniée au XIX^{ème} siècle*. Cinquante mètres plus loin, tourner à droite dans le petit chemin en herbe. Au calvaire, prendre à gauche. Passer au-dessus de l'ancienne voie ferrée aménagée depuis Preuilly-la-Ville. *Le tracé de l'ancienne voie ferrée ouverte aux cyclistes et aux randonneurs est sécurisé jusqu'à Saint-Gaultier. Obliquer légèrement à gauche et au calvaire suivant poursuivre à droite sur l'étroit sentier. Le sentier mène dans des espaces boisés de buis et de genévriers. Le taillis a gagné sur des pâtures qui accueillaient des troupeaux de moutons, en atteste la présence des murets. Abandonnées peu à peu, ces parcelles escarpées et caillouteuses se sont boisées naturellement. On traverse un sous-bois très dense et moussu, aux allures de tropiques ! Par temps chaud et humide, après l'averse, une brume fine et grisâtre s'élève du sol, permettant aux mousses de se développer en s'accrochant aux troncs des buis, comme de longues barbes vertes.*

A la patte d'oie, continuer sur le layon à droite. Traverser le **hameau des Cloîtres**, typique de la vallée de la Creuse et regagner la **voie verte**. A noter la loge de pierre récemment restaurée sur la gauche.

Au carrefour avec la route départementale (on quitte le balisage jaune des plus belles balades du Parc), la prendre sur la droite jusqu'au stop face à **l'abbaye (4)**. *D'une architecture simple mais imposante, l'église abbatiale, est l'un des plus importants édifices religieux de Brenne. Sa fondation remonte au X^{ème} siècle mais elle a été profondément remaniée au XIX^{ème} siècle. Depuis 1948, l'abbaye abrite une communauté de moines bénédictins dont les productions agricoles et artisanales sont en vente à la boutique de l'abbaye. Seule l'église est ouverte à la visite, des offices en latin et en chants grégorien s'y déroulent deux fois par jour.* Prendre la route à gauche et gagner le centre du village de **Fontgombault (5)**. *Le bourg de Fontgombault, comme l'abbaye, tire son nom du moine*

Gombaudo, personnage de haut lignage du X^{ème} siècle, qui vivait dans les grottes de la rive gauche de la Creuse, auprès d'une fontaine.

Prendre à gauche, la deuxième rue remontant entre le restaurant et l'épicerie. Appuyer sur la gauche jusqu'au stop. Tourner à droite et encore à droite face au cimetière pour emprunter ensuite à gauche la petite route se transformant en chemin.

Rester sur la voie principale et laisser filer deux chemins à gauche. Sur la droite se trouve une des entrées de la **Réserve naturelle régionale du Bois des Roches (6)** (panneau d'informations). *Nous vous proposons de traverser la Réserve (suivre le chemin) pour rejoindre le village des Roches attention à respecter la réglementation indiquée sur le site. On retrouve ici des falaises calcaires similaires à celles de la vallée de l'Anglin avec des abris sous-roches occupés par les chasseurs de rennes préhistoriques et aujourd'hui par une population de chauves-souris. Sur le haut des falaises, là où conduit le chemin, les pelouses sèches abritent, entre autres, environ 250 espèces végétales dont 5 espèces d'orchidées, 23 espèces d'orthoptères (grillons, criquets et autres sauterelles), 3 espèces de reptiles dont le Lézard des murailles, plus de 100 espèces de papillons dont le Paon du jour ou le Vulcain. A certaines époques de l'année, des troupeaux pâturent les pelouses. Cette pratique ancienne qui a aujourd'hui disparue permet de conserver les paysages ouverts et maintenir la biodiversité de ce site. Après avoir traversé les pelouses, le chemin pénètre dans un petit bois et conduit au **point de vue du Bois des Roches**. Il ouvre sur la vallée de la Creuse et le village de Sauzelles de l'autre côté de la rivière.* Le chemin ramène au **village des Roches** où l'on retrouve le balisage du GR de Pays.

Prendre la route goudronnée jusqu'à la route départementale. La traverser et prendre en face le sentier qui descend. A la route, obliquer à droite pour continuer à descendre vers les premières maisons du village de **Bénavent (7)**.

Au stop, à la départementale, tourner à gauche en direction du Blanc (**attention à la circulation**). Au milieu du village, prendre à gauche la **rue du Château** qui monte. Arrivé en haut face au château, tourner à droite **rue des Puits**. Longer le parc du château par la droite puis au bout prendre à gauche l'allée des Bruyères. A la patte d'oie, prendre à droite.

Au carrefour en T suivant, prendre à gauche puis à droite le chemin de terre pour rejoindre le village de **Mont la Chapelle (8)**. Le traverser par la **rue des Coutures**. Au bout du lotissement, prendre à gauche. Traverser la route et poursuivre sur le sentier qui remonte en face. Au carrefour en T, prendre à gauche et continuer à monter pour rejoindre la **voie verte** au débouché du viaduc. L'emprunter à gauche et continuer sur celle-ci jusqu'à l'ancienne gare **du Blanc (9)**.

Pour rejoindre **la villa Cerf Thibaut (3 km en plus)**:

Poursuivre sur la voie verte en face. Après avoir franchi le viaduc de la Villerie, couper deux intersections de route et à la troisième bifurquer à droite **rue des Terres Douces dans le hameau de la Brassardière**. Poursuivre tout droit pour récupérer dans le virage le chemin de terre en face entre les maisons qui vous mène jusqu'à l'entrée de la Villa du Cerf Thibaut. *Cette maison de maître du XVIII^{ème} siècle se situe sur une propriété arborée de 8 ha avec vue sur la Creuse. La ville du Blanc a un riche passé historique, on peut en avoir un aperçu en suivant le parcours patrimonial (départ de l'office de tourisme) et en montant au château Naillac (que l'on voit depuis le viaduc) siège de l'écomusée de la Brenne.*

Pour rejoindre le **camping (3 km en plus)**, la **base de plein air (3 km en plus)**, La **chambre d'hôte du Naillac (1.6 km en plus)**, **Studio Moncœur et gîte du Haut du Blanc (1.8 km en plus)**

Descendre l'avenue Gambetta et rejoindre l'office de tourisme **(10)**.

Ravitaillement sur le parcours : tous commerces à Tournon-Saint-Martin, épicerie (02 54 28 04 63) à Fontgombault,

2^{ème} jour Le Blanc – Ingrandes 20 km ou Le Blanc – Mérigny 27 km

De la **Villa du Cerf Thibault**, vous avez deux possibilités hors balisage jaune et rouge. Vous reprenez le chemin de la veille en passant sur **la Voie Verte**. Après l'ancienne gare, vous continuez sur le viaduc du Blanc. Vous pouvez aussi rejoindre le bord de Creuse en prenant en sens inverse le circuit jaune entre la piscine d'été et la place du Bateau en suivant **le parcours de pêche** pour ensuite traverser la route avant le pont et suivre le balisage bleu qui vous amènera sur le viaduc.

De la **base de Plein air**, il faut revenir sur vos pas de la veille. Au niveau du pont routier, suivre le bord de Creuse rive droite pour poursuivre l'itinéraire sur le parcours bleu et accéder plus loin au viaduc.

Vous contournez ainsi **Le Blanc (11)** par l'ancienne ligne de chemin de fer et l'ancienne gare. *Le Blanc était au début du XX^{ème} siècle un important nœud de communication ferroviaire. "L'étoile du Blanc" voyait des trains partir en direction de Port-de-Piles (37), Poitiers, Montmorillon, Châtellerault, Argenton-sur-Creuse. Celle-ci était complétée par deux lignes à voies métriques qui partaient vers Argent-sur-Sauldre et vers Argenton-sur-Creuse via Saint-Benoît-du-Sault. Les allemands démontèrent les lignes au départ de Poitiers et de Port-de-Piles pendant l'occupation et elles ne furent jamais rétablies pour la circulation des voyageurs, les autres lignes fermèrent progressivement faute d'un nombre suffisant de voyageurs. Le dernier train de voyageurs circula le 27 juin 1940 sur la ligne Port de Piles – Argenton-sur-Creuse et jusqu'en 1953 sur la ligne Le Blanc – Argent. Les trains de marchandises continuèrent d'emprunter la ligne Le Blanc – Argenton-sur-Creuse jusqu'en 1994. La gare date de 1886. A son heure de gloire, soit vers 1900-1910, la gare employa plus de 120 personnes, recevait un peu plus de 40 convois par jour, une trentaine de voyageurs et une douzaine de marchandises.*

Plus utilisées aujourd'hui, ces voies et leurs emprises ont été rachetées par la communauté de communes dans le but d'être valorisées à des fins de loisirs. La voie verte permet de se promener à pied ou en vélo sur un linéaire sécurisé de 70 km.

Dans les deux cas, vous enjambez la Creuse sur **le viaduc (12)**. *Edifié de 1885 à 1886, ce viaduc permettait aux convois ferroviaires en provenance de Poitiers et Montmorillon de franchir la rivière à 38 mètres de hauteur, par une voie unique empruntant ses 21 arches et ses 528 mètres de longueur. Franchir la Creuse. Le viaduc permet un coup d'œil panoramique sur la ville du Blanc et en particulier sur le quartier de la ville haute avec le château Naillac (qui abrite l'Écomusée de la Brenne) et l'église Saint-Cyran.*

Quitter la voie verte en prenant à gauche la route de St Aigny/Le Blanc. Peu après, emprunter un chemin sur votre gauche pour vous retrouver sur les hauteurs du Blanc. Traversez la route de Poitiers au niveau du restaurant. Prenez en épingle la rue de l'ancienne voie romaine. Vous êtes dans la ville haute du Blanc. Après avoir traversé la place des Hautes Tours, vous coupez la rue de la Poterne au niveau de l'arbre des métiers. Vous rejoignez ensuite la place de la Palisse avant de monter les escaliers qui vous mènent à l'entrée de **château Naillac (13)**

Ce château féodal a gardé les traces, malgré de nombreux remaniements de ses différentes utilisations : château fort des seigneurs du Blanc en Berry, prison au XVIII^e dont témoignent les graffitis de prisonniers et, plus récemment, école communale. L'Écomusée de la Brenne, installé dans ses murs consacre une salle à ce lieu chargé d'histoire : la salle seigneuriale, ornée d'une

magnifique cheminée romane entourée de deux baies à colonnettes. L'exposition permanente de l'Ecomusée parle des hommes qui ont façonné les paysages, l'économie, et l'identité de cette région aux multiples facettes. C'est un voyage à remonter le temps à travers la salle de géologie et l'histoire des étangs de la Brenne. On y évoque également les évolutions de l'architecture rurale.

Après avoir cheminé par les ruelles, vous rejoignez la rue des Massicots ; au bout, vous retrouvez la voie verte légèrement sur votre droite, celle qui va sur St Hilaire-sur-Benaize.

A partir de cet endroit, la voie n'est plus aménagée. Traverser la D975 (visibilité réduite) et poursuivre en face sur l'ancienne voie ferrée. Environ 600 mètres après le passage sous la ligne à haute tension, prendre à angle droit le sentier qui coupe la route départementale (soyez prudent pour traverser). Poursuivre en face et prendre le premier chemin sur la gauche en direction de **Prigny**. Traverser le hameau jusqu'à la route, la prendre sur la droite. A la patte d'oie, obliquer à gauche. Dans le **hameau du Paly**, prendre à droite. Sortir du hameau et continuer le chemin en appuyant à gauche. Juste avant la voie verte, emprunter le chemin à gauche parallèle à la voie. Poursuivre sur la petite route prolongeant le chemin jusqu'au village de **Concremiers (14)** par la gauche (informations tirées de l'article de P. Grosjean dans *Les cahiers de l'Anglin*, n° 3, 2015). *Le nom de la commune pourrait venir du latin « cremare » (brulé) ou du celtique « conc » (vallée). Les demeures de Concremiers et son église permettent de retracer son passé lié aux seigneurs de Forges et aux guerres de Religion.*

Dans le centre du bourg, au niveau du restaurant dans le virage, descendre la ruelle en face en contrebas de la place pour accéder à l'Anglin et à son espace pique-nique. *Vous empruntez le chemin du gué utilisé jusqu'en 1846, date de construction du pont sur l'Anglin. Vous passez en contrebas de l'église Saint-Martin avec son abside à trois pans rajoutés au XIX^{ème} siècle. Sur votre gauche se trouve l'ancienne maison forte de Courtioux, servant autrefois à surveiller le gué et à prélever le péage. Sur le haut de la façade, les deux culots des échauguettes en encorbellement et son embrasure à redans pour mousquets de la fin du XVI^{ème} siècle (1580-1590, datation par dendrochronologie similaire sur un autre bâtiment) témoignent de ce rôle défensif. Le moulin banal de Courtioux, reconstruit en 1868, se dresse juste en dessous, en bord d'Anglin. Il a gardé son mécanisme et sa roue du XIX^{ème} siècle dite « à la Poncelet » : les aubes sont courbes. On remarque une meule semi-enterrée près d'un angle du moulin.*

Après être passé sous le pont, vous reprenez la route à gauche, bordée de maisons du XIX^{ème} siècle. Laisser filer à gauche la route partant sur Ingrandes et remonter dans le bourg. *Sur la droite de l'église, une porte latérale présente un style gothique flamboyant : elle est surmontée d'un arc en accolade avec décor de choux frisés sur les rampants, le tout porté par des colonnettes torsadées annonçant la Renaissance. En vous rapprochant du bord de mur, vous avez un autre point de vue sur la maison forte de Courtioux en contrebas. Revenir sur ses pas pour être face à l'entrée de l'église. Son pignon est décoré des armoiries du seigneur de Forges : trois oiseaux aux ailes déployées. Au fil du temps, la famille de Poix a fait rajouter à l'église deux chapelles et les châtelains de la Roche une autre.*

A gauche de l'église, la maison flanquée d'une tour de l'escalier en vis faisait partie du prieuré cure. La bretèche en surplomb de la porte permettait de jeter des pierres sur les assaillants. Elle dispose également d'une embrasure pour arme à feu. La route et la place actuelle sont à l'emplacement de l'ancien jardin du prieuré.
Prendre à gauche devant la mairie la rue du Chapelain. *Une autre échauguette de 1587 servait à surveiller l'entrée principale du bourg par la route du Blanc.*

Pourquoi ces demeures dotées d'éléments défensifs datent toutes de la fin du XVI^{ème} siècle ? Parce qu'on était alors en pleines guerres de Religion, période particulièrement agitée en cette contrée.

Prendre tout de suite à gauche la rue du Vigean. Peu après sur votre droite entre deux maisons, vous apercevez *le clos du Chapelain*. Engagez-vous dans la ruelle à gauche et descendre par la ruelle en sens interdit pour rejoindre la route d'Ingrandes que vous suivez à droite. Tourner à droite direction Ingrandes. *Peu avant le gué Charlet, sur la droite, une maison ancienne a gardé de part et d'autre de l'entrée de sa cour, les deux pierres chasse-roue pour éviter que les moyeux des attelages accrochent les montants.* Presqu'à la sortie du bourg, prendre à gauche la **rue du gué Charlet** en direction de la rivière. Juste avant celle-ci, obliquer à droite sur le chemin qui la longe.

Au niveau du **château de Forges (15)** (de l'autre côté de la rivière) tourner à droite pour rejoindre la piste que l'on emprunte sur la gauche pour arriver aux maisons du hameau de Ste Clémence.

Le château féodal de Forges dominant l'Anglin fut construit en 1442 par Jean de Poix. L'un des quatre tours circulaires forme l'ancien colombier. Le château est resté dans la famille puisque l'actuel propriétaire, Hugues DEPOIX, a aménagé une partie en chambres d'hôte. A l'intersection, faire une baïonnette gauche droite. Bien suivre le long de la rivière. A la croisée des chemins, continuer tout droit. Passer sous le pont de la déviation. Aux premières maisons, prendre à gauche, continuer tout droit pour rejoindre le bord d'Anglin. Au niveau du pont, remonter les escaliers pour passer à gauche du **château d'Ingrandes (16)** surplombant l'Anglin. *Ce château féodal du XI^{ème} siècle, restauré au XIV^{ème} siècle, inscrit aux monuments historiques, a conservé un vieux donjon et une cave voûtée ; de belles cheminées subsistent dans le logis du XV^{ème} siècle. Ce château a été restauré avec passion pendant de nombreuses années par les anciens propriétaires.*

Pour rejoindre le centre du village, prendre la rue à droite après le château, passer devant l'église et prendre la rue à gauche. Un peu plus bas se trouve l'ancienne demeure de **Henry de Monfreid (17)**. *Le célèbre écrivain-aventurier et peintre vécut les 27 dernières années de sa vie à Ingrandes.*

Pour rejoindre la **chambre d'hôte du manoir Saint Victor à Grand Maison (2 km en plus)**

Sur la place, face au restaurant-épicerie, remonter la route à droite. S'engager dans la première ruelle de gauche et juste après le virage, quitter momentanément le GRP balisé en jaune et rouge **(18)** pour emprunter à droite l'ancienne ligne de chemin de fer en passant sous le pont routier. Vous passez devant l'ancienne gare aujourd'hui transformée en salle des fêtes. Vous passez sur le pont au-dessus de l'Anglin. Le manoir Saint Victor se trouve en-dessous. Pour y accéder, poursuivre sur quelques mètres sur l'ancienne ligne puis prendre le chemin parallèle à droite. Vous passez sous le pont **(19)** et de là vous gagnez le **manoir Saint Victor** qui se trouve à votre gauche.

Ravitaillement sur le parcours : tous commerces au Blanc, épicerie - restaurant à Ingrandes. En ce qui concerne les chambres d'hôtes du manoir de Saint-Victor, la propriétaire propose, pour le soir, des paniers de produits du terroir ou le dîner en service traiteur (se renseigner).

Pour continuer et rejoindre **la chambre paysanne du Bois d'Haut (1.5 km en plus) le camping municipal de Mérigny (2 km en plus) à partir de Jemrebois.**

Départ du bar-restaurant-épicerie des Mûriers dans le bourg.

Sur la place face au restaurant-épicerie, prendre la route principale à droite. A la première intersection, s'engager dans la ruelle à gauche. En haut, dans le virage, poursuivre sur la route. Au stop, prendre à droite sur le pont et bifurquer à gauche sur le premier chemin. A l'intersection des chemins, prendre à gauche au coin du bois. Poursuivre en face sur la petite route. La quitter pour emprunter le chemin qui descend sur la gauche, il mène à la **chapelle de Plaincourault (20)**.

Elle faisait partie d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Construite à la fin du XII^{ème} siècle, c'est un édifice roman très harmonieux, d'une grande simplicité qui nous a été transmis intact, à l'exception de la flèche en pierre de son clocher qui a disparu. L'intérêt de cette chapelle doit beaucoup à ses peintures murales, qu'elles soient de l'époque romane (très bel "arbre de la connaissance") ou des XIV^{ème} ou XV^{ème} siècles avec des représentations d'animaux fabuleux et de légendes, comme le roman de Renard ou la légende de Saint Eloi. Menaçant ruine, elle a été rachetée par le Parc qui a procédé à sa restauration (ouverture en saison).

Contourner cette dernière par la droite et s'engager à droite par la petite route montante. Longer les bâtiments de la ferme par la droite. A l'**extrémité des bâtiments**, tourner sur le chemin à gauche. Sortir de la partie boisée et poursuivre tout droit. Arrivé à une petite mare à gauche, tourner à droite. Aux **Bucetteries**, traverser le hameau.

Au stop prendre la route à droite jusqu'au coin du bois et s'engager à gauche. Continuer toujours sur le chemin de terre. A la route, prendre à gauche. Au premier croisement, prendre le chemin sur la droite. Après la **ferme de Jembrebois (21)**, vous pouvez rejoindre la chambre paysanne de **Bois d'Haut** ou le **camping municipal**.

Pour rejoindre le Bois d'Haut hors balisage GRP, après avoir pris la route à droite, bifurquer sur le chemin de gauche puis peu après virer à droite pour vous retrouver sur un chemin face au Bois d'Haut puis sur la route que vous empruntez à droite. La chambre paysanne se trouve quelques mètres plus loin à gauche.

Pour rejoindre le camping municipal, continuer par la route en face pour rentrer dans Mérigny et reprendre la route d'Ingrandes. Le camping se trouve à droite en bord d'Anglin.

3^{ème} jour Ingrandes –Angles sur Anglin 20 km / Mérigny – Angles sur Anglin 12 km

Au départ du manoir St Victor à Ingrandes, revenir au point (19) de la veille jusqu'au point (20) (cf. pas-à-pas du 2^{ème} jour) soit une étape de 21.5 km.

Au départ du Bois d'Haut ou du camping municipal, rebrousser chemin jusqu'au carrefour de **Jemrebois (21)** soit une étape de 15 km. De là, prendre le chemin à main gauche.

Continuer jusqu'à la route.

L'emprunter sur la droite sur quelques mètres et tourner sur la gauche au milieu des champs pour rejoindre la partie boisée.

A la route, prendre à gauche puis s'engager dans la petite sente descendant à main droite sous la ligne à haute tension avant le croisement des deux routes. Au fond du vallon, piquer sur la gauche dans le *sentier moussu et pierreux autrefois emprunté par les charrettes*.

A la sortie du bois, rejoindre la route pour la prendre à droite en contrebas du **rocher de la Dube (22)**. *Au cours des millénaires, l'Anglin a creusé son lit dans le calcaire, formant ainsi, sur une partie de son cours, de hautes falaises blanches. Avec ses 28 mètres de hauteur, c'est un site d'escalade réputé pour l'intérêt sportif des voies équipées. La légende veut que la sorcière de Majon venait converser ici avec le diable. Face à lui, entre la route et la rivière se trouve la "source de cul-froid". C'est une résurgence d'une partie des eaux de l'Anglin dont les eaux restent à température constante. On trouve, ici, de nombreuses orchidées adaptées aux sols calcaires. La rivière poissonneuse, les forêts giboyeuses, l'habitat naturel offert par de nombreuses grottes ont depuis longtemps favorisé l'implantation de l'homme. Le calcaire de ces falaises a été utilisé par les hommes depuis fort longtemps en témoigne des traces d'outils de tailleurs de pierre mérovingiens retrouvés près d'ici utilisés pour détacher du flanc des falaises des sarcophages, transportés ensuite par voie d'eau.*

Suivre la route (**attention à la circulation**) le long de la rivière et prendre le premier chemin qui monte à droite (*attention à la sorcière du roc Champy*). A la fourche, prendre l'étroit sentier qui descend sur la gauche. Poursuivre en face vingt mètres sur la route d'accès au Griboury et obliquer tout de suite à gauche. Dans le bois piquer à droite. Continuer à monter jusqu'au village de **Beauchapeau (23)**. *La végétation s'éclaircit pour laisser place à des pelouses calcicoles (prairies sur sol calcaire). Point culminant, le village est composé de maisons caractéristiques en calcaire blanc. C'est aussi un paradis pour les orchidées.*

Continuer par la petite route sur la gauche et continuer tout droit en laissant filer une première route à gauche. Contourner les bâtiments de la Vielle Grange par la gauche. A la fourche, obliquer sur la gauche pour traverser le hameau de **Rives (24)**.

Arrivé à la départementale, tourner à droite et la suivre sur 400 mètres. A la sortie du hameau, juste après le petit pont, emprunter la piste empierrée à gauche. *Vous vous trouvez au cœur d'un site d'escalade de renommée nationale que ce soit le Rocher de Saint Berthomé (véritable sanctuaire souterrain autrefois lieu de pèlerinage) ou sur l'autre rive le site de la Guignoterie (non visible du chemin).* Arrivé aux **ruines du moulin de Braud**, continuer en face par le sentier empierré qui monte à travers bois. Arrivé à la route, l'emprunter sur la droite sur cinquante mètres et prendre tout de suite à gauche, le chemin sur encore cinquante mètres. **Faire bien attention** : piquer à gauche à travers champ pour rattraper le chemin à l'orée du bois de l'autre côté. A la croisée de chemins, prendre à gauche. Faire trente mètres et piquer à droite sur la route pendant cent cinquante mètres.

A la **borne de changement de département avec la Vienne**, prendre le sentier à gauche puis tout de suite à gauche entre les arbres (il est quelque peu caché par la végétation). A partir d'ici, le tracé est commun avec le **GR 48 balisé blanc et rouge**. L'itinéraire serpente entre les buis et des arbres moussus par un magnifique sentier caillouteux. A la fourche, obliquer sur la droite. Suivre le chemin parallèle à l'Anglin en pied de coteau sur environ 1,5 km puis un chemin plus large au niveau de la grange en bordure d'eau dit " **moulin du Pré**". Laisser la piste principale remonter et continuer toujours tout droit en bordure de rivière dans un tunnel de verdure. Poursuivre le "chemin du Donjon" en contrebas des falaises puis de la chapelle Saint-Pierre et des ruines du château **d'Angles-sur-l'Anglin**.

Passer sous le pont et monter à droite par le **quai du premier président Périvier** puis à gauche par la **rue du Pont**. Quitter cette rue dans le virage à droite et prendre sur la gauche la petite ruelle pavée en direction de la ville haute (**suivre les panneaux indiquant « Maison des jours d'Angles et du tourisme » ainsi que les commerces**). Prendre à droite en passant sous les maisons par la **rue de l'Arceau** en direction de la Maison des Jours d'Angles et du tourisme. Tourner à gauche dans la rue du Four banal qui conduit à la **Maison des Jours d'Angles du Tourisme (25)**. *A découvrir les jours d'Angles, artisanat qui consiste à créer des motifs ajourés sur des ouvrages textiles. A l'aide de ciseaux très fins et très pointus, la marqueuse tire des fils sur le sens chaîne et trame du tissu, obtenant ainsi des ouvertures que l'ajoueuse agrmente ensuite, avec du fil et une aiguille, de points spécifiques aux Jours d'Angles.* Pour votre hébergement, nous vous recommandons le Relais du Lyon d'Or, 4 rue d'Enfer.

Ravitaillement sur le parcours : épicerie à Ingrandes ouverte tous les jours (02 54 28 67 98), aucun autres commerce avant d'arriver à Angles-sur-l'Anglin.

4^{ème} jour : : Angles-sur-l'Anglin – Tournon-St-Martin 13 km

Votre troisième jour de randonnée est volontairement assez court pour vous permettre de visiter Angles-sur-l'Anglin, un des plus beaux villages de France. Ne pas manquer, le point de vue depuis la Huche Corne (au bout du champ de foire), les ruines du château et la Maison des Jours d'Angles.

Depuis le centre du bourg, revenir **quai du premier président Périvier** au niveau du pont en bordure de rivière, côté rive droite.

Dos au pont, longer la rivière par la petite route qui devient ensuite un chemin (on suit le balisage du GR balisé blanc et rouge).

Un peu plus loin (en remontant le chemin après avoir laissé à gauche le moulin de Remerle (la grande maison), *beau point de vue sur le Roc à Midi*. Au croisement avec une petite route, l'emprunter sur la gauche. Passer l'accès au site de Remerle (propriété privée) et poursuivre, la petite route se transforme en chemin. Emprunter à droite l'étroit sentier (26) qui gravit le coteau et passe en surplomb des falaises, *beau point de vue sur la vallée*. Arrivé à la route, la suivre sur une cinquantaine de mètres à gauche. Prendre le chemin enherbé sur la droite puis un peu plus loin le premier chemin à angle aigu sur la droite (27). Passer le château d'eau et peu après, aux deux carrefours suivants (calvaires), continuer tout droit. Au troisième carrefour prendre le chemin quasiment en face (laisser le fléchage bois sur la droite). Au croisement en T, prendre le chemin à droite sur trente mètres jusqu'à la route. Au calvaire l'emprunter, sur la gauche et cent mètres plus loin obliquer à droite sur le chemin. Appuyer ensuite sur la gauche pour arriver à la **ferme de Bois Guernaut (28)**.

A la ferme, quitter le chemin enherbé pour prendre la petite route à droite et dans le premier virage, obliquer à gauche sur le chemin. A la route, la suivre sur la gauche sur un peu moins de sept cent mètres pour prendre le chemin à gauche qui pénètre dans l'espace boisé. A la patte d'oie, appuyer à droite. Au chemin revêtu, prendre à gauche puis la première route à droite après les bâtiments du **domaine de Jaumangé**.

Juste avant la **ferme de la Garsaudière (29)**, prendre le chemin à gauche. Traverser la départementale et six cent mètres plus loin, ne pas rater le chemin qui part à droite à angle droit, puis le premier chemin sur la gauche et encore une fois à gauche un chemin revêtu. *A partir de là, il est possible de rejoindre Lurais.*

A la côte 111, laisser l'accès au **château du Soudun** à droite pour obliquer légèrement à gauche. Au carrefour suivant, tourner à droite puis laisser la route peu après pour emprunter en lisière de bois sur la droite le chemin empierré. Appuyer à gauche vers le fond de vallée et profiter du point de vue avant de rejoindre le **village de Mallet (30)**, *autrefois haut-lieu de la contrebande de sel. Un gué à proximité permet de se rapprocher de la Creuse.* Tourner à droite et au stop traverser la départementale pour prendre en face le **chemin de l'Ecluse**. Vous allez bientôt distinguer **la rivière Creuse**. *Elle prend sa source à 938 m d'altitude sur le plateau de Millevaches, dans le département auquel elle a donné son nom (la Creuse) et se jette dans la Vienne après 255 km. Elle traverse le Parc naturel régional de la Brenne sur 56 km et offre une ligne de rupture paysagère entre la Grande Brenne au relief relativement plat et la Petite Brenne où commencent à se faire ressentir les premiers contreforts du massif central. Elle serpente dans un lit bordé de bois et de coteaux calcaires ponctués de falaises. Châteaux, abbayes et surtout moulins jalonnent sont cours.*

Appuyer sur la droite pour se rapprocher de la Creuse. Longer par la gauche le terrain de camping.

Au stop, à la **route départementale** l'emprunter sur la droite et franchir **le pont sur le Creuse**. *Le premier pont reliant Tournon à Angles date de 1847. Il fut remplacé par le pont actuel en 1970, plus solide.* Continuer tout droit et gagner la place de l'église de **Tournon-Saint-Martin (31)**. *Tournon-Saint-Martin (1 215 hab.) est située sur la rive droite de la Creuse, à la croisée du Poitou, du Berry, de la Touraine et bien avant des cités des Turons, des Pictons et des Bituriges. Le nom de la commune*

rappelle le passage, au IV^{ème} siècle, de saint Martin, évêque de Tours, qui détruisit, dans le vicus (village) gallo-romain de Tornomagus, un temple païen et fit édifier une église (certainement à Tournon-Saint-Pierre). Tournon-Saint-Martin fut une porte frontière entre territoire français et anglais et changea de camp au gré des combats. La rivière a joué un rôle important dans l'activité économique de la ville : jusqu'au XIX^{ème}, Tournon voyait passer des trains de bois flottant qui descendaient du Massif Central pour alimenter les chantiers navals de Nantes et la rivière était utilisée pour faire tourner des roues hydrauliques, en témoigne le moulin dominant le stade nautique aujourd'hui converti en gîte de groupe. Mentionné au XIII^{ème} siècle, il fonctionnait encore au XX^{ème} siècle. Au début du XX^{ème} siècle, Tournon était connu pour ses foires et ses marchés. Tournée autrefois vers confection, l'activité économique de Tournon se centre aujourd'hui sur l'agro-alimentaire (céréales, production de viande et fromages de chèvres...) et l'artisanat. On se trouve d'ailleurs dans deux appellations d'origines protégées de fromage de chèvre : le Sainte-Maure-de-Touraine (buche cendrée de 17 cm) qui s'étend principalement en Indre-et-Loire et le Pouligny-Saint-Pierre (pyramide tronquée) dont la zone de production s'étend sur 22 communes du Parc naturel régional de la Brenne.

Ravitaillement sur le parcours : tous commerces à Angles-sur-l'Anglin, pas d'autres commerce avant d'arriver à Tournon-Saint-Martin.